

**CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ANNÉE 2022

ENTRE

L'État, représenté par Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet du département de la Dordogne,
d'une part,

ET

La Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux représentée par son Président Jacques AUZOU
d'autre part,

Dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière liste les actions à engager pour l'année 2022.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de relance et de transition écologique « Grand Périgueux », signé le 30 juillet 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2022 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2022, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2022

Ces actions, qui seront à engager en 2022, sont déclinées en annexe 2 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente, dans la mesure du possible, sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques,...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers,...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation, ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2022 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2022, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

- 2,096 M€ au titre de la DETR 2022
- 2,390 M€ au titre de la DSIL 2022
- 1,575 M€ au titre du Fonds Friches
- 171 826€ au titre de l'appel à projets "Financement régional d'aménagements cyclables"
- 180 000€ au titre des 6 France services du territoire
- 720 000€ au titre des Conseillers numériques France services (portage public et privé)
- 185 000€ au titre de l'appel à projets Politique de la Ville
- 100 000€ au titre du FNADT

Soit un total de 7,419 M€ de crédits Etat engagés au titre de 2021 et 2022 au bénéfice du territoire de la communauté d'agglomération.

Le détail des financements connu à ce jour est présenté par action et par axe du CRTE dans une **annexe à la présente convention** (annexe 1) ainsi que les fiches actions correspondants (annexe 2).

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Contrat de ville	Autres (Fonds Friches, FNADT, AAP Aménagements cyclables, France Services, Conseillers numériques,)
7,419 M€	NC	2,096 M€	2,390 M€	NC	0,185 M€	2,748 M€

D'autres financements sont appelés en 2022, qui feront l'objet d'une instruction au cours du second semestre 2022.

Ils seront ajoutés à la liste des projets figurant en annexe de la présente convention en fin d'exercice 2022. Il s'agit notamment des dispositifs et opérateurs suivants : FIPD-R, Banque des Territoires, Agence de l'Eau Adour Garonne, DRAC Nouvelle Aquitaine, ADEME, etc.

ARTICLE 4 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2022 correspondant à l'année budgétaire.

Toutefois, cette convention financière fera l'objet d'une actualisation avant la fin de l'année en cours afin d'intégrer la totalité des notifications des différents fonds de l'Etat non connus au jour de la signature de ladite convention.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2022.

ARTICLE 5 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Périgueux, le **29 JUIL. 2022**

Le préfet de la Dordogne,
délégué territorial de l'Agence de la cohésion des
territoires



Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Le président de la communauté d'agglomération
Le Grand Périgueux



LE GRAND PERIGUEUX
Communauté d'Agglomération
Jacques ANZOU, Bd Lakanal - BP 70171
24019 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05 53 35 86 00 - Fax : 05 53 54 61 56
SIRET 200 040 392 00017 - APE 8411 Z

Annexe 1 : Liste détaillée des projets appelés à un financement d'Etat 2022
Annexe 2 : Fiches-actions correspondantes (lorsque disponibles)

CRTE - CONVENTION FINANCIERE 2022 - ANNEXE 1

AME PROJET DE TERRITOIRE	OBJECTIFS	ACTIONS	NOM DU PROJET	LOCALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	BUDGET PREVISIONNEL TOTAL	PART MAITRE D'OUVRAGE	PMT ETAT	DEPOSITIF
Transition écologique et énergétique	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Modernisation de l'éclairage public	Agnac	Mairie	64 917,00 €	60 257,00 €	4 160,00 €	DETR
Transition écologique et énergétique	B-Développer les mobilités douces	Développer les voies cyclables et pistes du quotidien	Étude et création voies cyclables (du public sportif à la route des Orléans)	Amesse-et-Beaulieu	Mairie	183 257,00 €	89 713,90 €	54 977,10 €	DETR
Transition écologique et énergétique	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Relancer les consommations énergétiques et les émissions des bâtiments publics	Renovation Energétique et Adaptation Climatique des Bâtiments Communaux - Maire et Bibliothèque	Amesse-et-Beaulieu	Mairie	285 920,14 €	71 467,94 €	85 776,04 €	DETR
Transition écologique et énergétique	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs	Sérialisation et mises aux normes du stade de foot	Basville-et-Tingy	Mairie	50 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €	DETR
Transition écologique et énergétique	A-Améliorer l'offre de déplacements multimodaux	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Modernisation de l'éclairage public	Basville-et-Tingy	Mairie	38 248,03 €	22 212,63 €	7 785,40 €	DETR
Transition écologique et énergétique	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Renforcer la sécurisation routière	Aménagement du bourg de St-Amand d'Auberoche	Basville-et-Auberoche	Mairie	140 374,00 €	70 187,50 €	35 093,50 €	DETR
Transition écologique et énergétique	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Améliorer et renforcer l'accueil scolaire, pré-scolaire et extra-scolaire	Renovation Salle des Fêtes Le Change	Basville-et-Auberoche	Mairie	35 390,00 €	17 095,50 €	8 847,50 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Améliorer et renforcer l'accueil scolaire, pré-scolaire et extra-scolaire	Construction d'une école haut qualité environnementale à Saint-Laurent-sur-Manoire	Bouzaac	Mairie	4 485 000,00 €	3 035 000,00 €	250 000,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	N-Favoriser un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur d'agglomération, dont BHS	Construction d'un ALSH bioclimatique Aur	Bouzaac	Grand Périgueux	700 000,00 €	29 470,00 €	180 530,00 €	DSIL
Transition écologique et territoriale	B-Développer les mobilités douces	Développer les voies cyclables et pistes du quotidien	Construction de 30 logements rue Y. FARGES	Bouzaac	IMESOLIA	344 696,00 €	258 521,75 €	86 174,25 €	Fonds-fiches 2021
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Renforcer les équipements et l'offre culturelle	Aménagement du centre bourg de Aur	Bouzaac	Mairie	572 360,00 €	114 354,00 €	171 836,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	N-Favoriser un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer le parc de logements (privé, social, communal)	Création d'une voie verte dans la Zone d'Activités Economiques EPICENTRE à Bouzaac-Manoire	Bouzaac	Grand Périgueux	400 000,00 €	160 000,00 €	100 000,00 €	AAP "Financement Régional d'aménagements cyclables"
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur d'agglomération, dont BHS	Construction et aménagement d'un chapiteau d'école de cirque, plaine Lamoura	Bouzaac	Mairie	25 778,50 €	18 044,80 €	7 733,70 €	FNADT
Transition écologique et territoriale	B-Développer les mobilités douces	Développer les voies cyclables et pistes du quotidien	Réhabilitation de la halte ferroviaire de Mazaac	Chalagnac	Mairie	233 412,66 €	163 388,76 €	70 023,90 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	Réhabilitation des wc publics du centre culturel	Champagnac	Mairie	31 240,00 €	22 027,00 €	9 213,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Création d'une voie douce/multimodale depuis l'habitat vers la halte ferroviaire de Mazaac	Champagnac	Mairie	1 168 200,00 €	233 240,00 €	350 037,80 €	DSIL
Transition écologique et territoriale	B-Développer les mobilités douces	Développer les voies cyclables et pistes du quotidien	Modernisation de l'éclairage public du tennis	Champagnac	Mairie	10 000,00 €	8 000,00 €	2 000,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Extension du circuit de randonnée communal	Château-Evêque	Mairie	340 000,00 €	130 786,50 €	33 573,50 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	Modernisation du parc de l'éclairage public - programme travaux 2022	Château-Evêque	Mairie	47 040,00 €	38 080,00 €	8 960,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Hameau de l'Isle - 22 logements en PSA	Condorcet-Chambers	ARBIT FAMILIAL	2 762 938,00 €	2 554 938,00 €	75 000,00 €	Fonds-fiches 2021
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Modernisation de l'éclairage public - suppression des boules (B)	Condorcet-Chambers	Mairie	30 507,00 €	24 405,60 €	6 101,40 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Modernisation de l'éclairage public via le SDE	Églis-Neuve-de-Vergt	Mairie	20 160,00 €	9 255,00 €	3 840,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	J-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Modernisation de l'éclairage public	Esoire	Mairie	105 000,00 €	38 200,00 €	6 800,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	Construction de 2 logements communaux conventionnés	Feuilla	Mairie	510 000,00 €	204 200,00 €	87 400,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	Soutien au fonctionnement des 6 Francs services du territoire (bibliothèques)	Grand Périgueux	Mairie	180 000,00 €	180 000,00 €	ANCT	ANCT
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	8 postes de conseillers numériques (structures privées)	Grand Périgueux	Associations	320 000,00 €	320 000,00 €	ANCT	ANCT
Transition écologique et territoriale	P-Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Renforcer, sécuriser la desserte routière aux différentes échelles	Appel à projets annuel du contrat de ville	Grand Périgueux	Mairie	400 000,00 €	400 000,00 €	ANCT	ANCT
Transition écologique et territoriale	A-Améliorer l'offre de déplacements multimodaux	Agir pour la reconquête commerciale	Appel à projets numériques (structures publiques)	Grand Périgueux	Associations	185 000,00 €	185 000,00 €	ANCT	RDP 147
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Agir pour le développement et la reconquête commerciale	Création d'une voie cyclable de Grun à Bordas	Grun-Bordas	Mairie	11 600,00 €	5 220,00 €	3 480,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Adopter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	Rénovation du multiple rural accès et rénovation énergétique, assainissement	Grun-Bordas	Mairie	153 014,40 €	34 345,24 €	28 980,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	F-Agir pour le développement et la reconquête commerciale	Agir pour la reconquête commerciale	Eclairage public - passage au LED	La Chapelle-Gonaguet	Mairie	63 333,00 €	56 933,00 €	6 400,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	P-Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Agir pour la reconquête commerciale	Acquisition d'une maison pour la location à un commerçant	Lacroix	Mairie	483 967,00 €	358 107,00 €	124 860,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs	Aménagement d'un ponton accessible dédié aux sports nautiques	Marsac-sur-Isle	Mairie	127 500,00 €	43 020,00 €	33 600,00 €	DETR
Transition écologique et territoriale	M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	Extension du bâtiment de la Banque Alimentaire	Marsac-sur-Isle	Mairie	1 954 500,00 €	488 290,75 €	684 409,25 €	DSIL



ID : 024-200040392-20220630-DD2022_073-DE

Commune de territoire et thème de développement	Objectifs	Grand Périgueux	Montagne	Grand Périgueux	Montagne	Grand Périgueux	Montagne
A Améliorer l'offre de déplacements multimodaux	Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur de territoire, dont BHMS	616 000,00 €	251 600,00 €	1 782 077,52 €	717 213,98 €	245 171,76 €	DFTR
Maintenir la performance énergétique des bâtiments publics	Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	37 000,00 €	17 751,40 €	37 000,00 €	17 751,40 €	4 241,60 €	DFTR
Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer le parc de logements (privé, social, communal), lutte contre la vacance et l'habitat indigne)	7 886 700,00 €	6 502 700,00 €	7 886 700,00 €	6 502 700,00 €	400 000,00 €	Fonds riches 2021
Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	2 156 400,00 €	690 048,00 €	2 156 400,00 €	690 048,00 €	603 792,00 €	DSIL
Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	200 000,00 €	140 000,00 €	200 000,00 €	140 000,00 €	60 000,00 €	DSIL
P-Développer l'accès à la culture, au sport et aux activités de loisirs	Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs	687 500,00 €	169 625,00 €	687 500,00 €	169 625,00 €	46 875,00 €	DSIL
A-Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur de territoire	5 198 694,00 €	3 398 694,00 €	5 198 694,00 €	3 398 694,00 €	400 000,00 €	Fonds riches 2021
A-Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur de territoire	2 740 000,00 €	2 340 000,00 €	2 740 000,00 €	2 340 000,00 €	400 000,00 €	Fonds riches 2021
A-Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Valoriser et entretenir le patrimoine architectural et naturel local	500 000,00 €	372 500,00 €	500 000,00 €	372 500,00 €	127 500,00 €	DSIL
G-Développer le tourisme durable	Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	68 000,00 €	13 600,00 €	68 000,00 €	13 600,00 €	20 400,00 €	DSIL
I-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	500 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €	400 000,00 €	1 600 930 €	DFTR
I-Soutenir la performance énergétique	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	10 500,00 €	8 899,50 €	10 500,00 €	8 899,50 €		DFTR
I-Soutenir la performance énergétique	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	280 400,00 €	82 220,00 €	280 400,00 €	82 220,00 €	71 000,00 €	DFTR
P-Développer l'accès à la culture, au sport et aux activités de loisirs	Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs	29 742,50 €	22 306,25 €	29 742,50 €	22 306,25 €	7 435,75 €	DFTR
M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	243 202,00 €	52 950,20 €	243 202,00 €	52 950,20 €	64 183,80 €	DFTR
M-Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	Agir pour le développement et la reconquête commerciale	64 134,00 €	48 100,50 €	64 134,00 €	48 100,50 €	16 033,50 €	DFTR
M-Encourager et soutenir une nouvelle offre d'habitat sobre et innovant	Aménagement de 2 appartements dans l'ancien Presbytère	160 000,00 €	121 761,90 €	160 000,00 €	121 761,90 €	38 738,10 €	DSIL
B-Développer les mobilités douces	Développer les voies cyclables et piétonnes du quotidien	56 000,00 €	41 800,00 €	56 000,00 €	41 800,00 €	11 200,00 €	DFTR
I-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	3 700 000,00 €	2 600 830,00 €	3 700 000,00 €	2 600 830,00 €	199 170,00 €	DFTR
I-Soutenir la performance énergétique	Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	316 000,00 €	219 370,00 €	316 000,00 €	219 370,00 €	96 630,00 €	DFTR
A-Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer, sécuriser la desserte routière aux différents échelles	66 570,00 €	46 599,00 €	66 570,00 €	46 599,00 €	19 971,00 €	DFTR
I-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	31 720,00 €	14 704,00 €	31 720,00 €	14 704,00 €	9 516,00 €	DFTR
M-Encourager et soutenir une nouvelle offre d'habitat sobre et innovant	Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire	196 512,00 €	80 834,50 €	196 512,00 €	80 834,50 €	41 677,50 €	DFTR
A-Mieux connaître un habitat solidaire, attractif et durable	Renforcer, sécuriser la desserte routière aux différents échelles	346 293,00 €	43 207,20 €	346 293,00 €	43 207,20 €	95 310,00 €	DFTR
B-Développer les mobilités douces	Proteger la voirie verte	595 000,00 €	297 500,00 €	595 000,00 €	297 500,00 €	178 500,00 €	DSIL
I-Soutenir la performance environnementale du domaine public	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	437 000,00 €	412 150,00 €	437 000,00 €	412 150,00 €	24 850,40 €	DFTR
G-Développer le tourisme durable	Valoriser et entretenir le patrimoine architectural et naturel local	606 500,00 €	600 992,50 €	606 500,00 €	600 992,50 €	56 932,50 €	DFTR
P-Développer l'accès à la culture, au sport et aux activités de loisirs	Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs	327 520,00 €	289 120,00 €	327 520,00 €	289 120,00 €	38 400,00 €	DFTR
G-Développer le tourisme durable	Valoriser et entretenir le patrimoine architectural et naturel local	49 735,31 €	12 483,75 €	49 735,31 €	12 483,75 €		DFTR
I-Soutenir la performance énergétique	Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique	160 000,00 €	155 346,20 €	160 000,00 €	155 346,20 €	4 653,80 €	DFTR
TOTAL		44 845 694,06 €	28 550 796,40 €	44 845 694,06 €	28 550 796,40 €	7 419 225,54 €	